

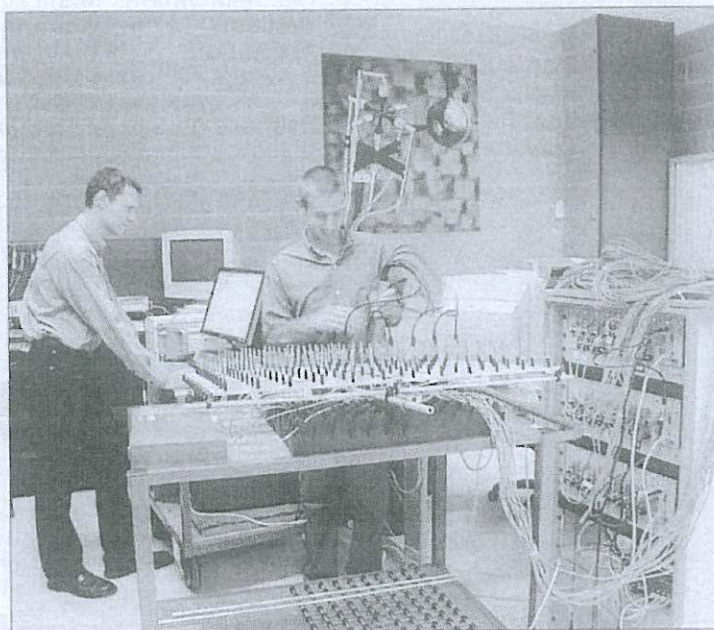
## VIE DES ENTREPRISES

# CRITT M2A joue la carte de l'exigence et de la garantie

**CRITT M2A, centre de recherche et d'innovation technique et technologique en moteurs et acoustique automobiles, basé à la Porte-Nord, peut s'enorgueillir d'ajouter une nouvelle ligne à son curriculum vitae. Fin septembre, il a obtenu l'accréditation de la norme ISO 17025. Une norme qui valide exigences techniques et organisationnelles. Rencontre avec Jérôme Bodelle, directeur en management et Vincent Dubois, responsable qualité.**

PAR LAËTITIA NEUMANN

bruay@info-artois.fr



Vincent Dubois avec Valentin, un des jeunes employés, travaillent sur des mesures.

► Tout d'abord, que veut dire la norme ISO 17025 ?

V. D. : « C'est un cahier des charges avec des exigences techniques et organisationnelles. Cela permet de garantir la fiabilité de nos résultats. »

J. B. : « Cette norme, c'est en gros la norme ISO 9001 avec la compétence technique propre au laboratoire. »

► Concrètement que vous apporte cette nouvelle accréditation ?

J. B. : « Nous sommes reconnus de par le monde et cette norme permet une ouverture importante avec les équipementiers et les constructeurs automobiles. Avant, le constructeur auditait chez nous. Vous savez, instaurer une confiance prend du temps. Et puis, nous sommes le seul centre de recherche indépendant en France à s'être doté de cette compétence. »

► Pourquoi avez-vous exigé cette norme ?

V. D. : « La recherche de la satisfaction de nos clients a été le point de départ de notre démarche. Et comme toute entreprise, il est primordial de satisfaire la clientèle pour recueillir des bénéfices. »

J. B. : « Tout a commencé il y a trois ans. Cette norme n'est pas

**« Cette norme n'est pas une fin en soi mais un minimum requis, un outil pour bien fonctionner. »**

une fin en soi mais un minimum requis, un outil pour bien fonctionner. Ce sont des règles que l'on s'impose tout simplement. »

► Quelles ont été les démarches suivies ?

V. D. : « Nous avons fait la demande auprès d'un bureau national. Après examen du dossier, il y a une séance d'audit sur deux jours sur le site. Ces deux personnes désignent au hasard un employé pour évaluer ses compétences. Elles repèrent nos forces et nos faiblesses. Puis si tout va, elles délivrent la norme. »

J. B. : « En plus de cela, nous nous imposons des audits internes pour garantir notre niveau de compétence. » ■

► CRITT M2A, rue Christophe-Colomb.

☎ 03 91 80 02 02.

► Retrouvez la rubrique La vie des entreprises chaque jeudi.